

DELIBERATION

N° 2010-113 du 28 septembre 2010

**OBJET : Convention avec le Conseil Général /Travaux
concessifs**

Rapporteur : M. le Président

Le 28 septembre 2010 à 18 heures 30, le Conseil
Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la
convocation du 22 septembre 2010 en la salle du Conseil
les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération 2010-107

28 à partir de la délibération 2010-108

Nombre de pouvoir : 5 jusqu'à la délibération 2010-107

6 à partir de la délibération 2010-108

Nombre de votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Hélène PONSART,
M. Maurice DUFOUR, M. Alain PROREL, Mme Marie MARCHELLO, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN,
M. Philippe SEZANNE, M. Marc FAURE BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA,
Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI,
M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI,
M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET,
Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL,

Avait donné pouvoir : M. Marc FAURE BRAC à M. Marc FORNESI à partir de la délibération n°2010-108
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL
Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-27-10 du 27 janvier 2010 portant définition des compétences
statutaires de la Communauté de Communes du Briançonnais notamment en matière d'assainissement

Vu la délibération en date du 2 février 2010 de la Commission Permanente du Conseil Général relative
à la programmation pluriannuelle 2010-2014 des projets structurants,

Vu le contrat de concession et notamment son article 33.3,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 14 septembre 2010,

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement en date du 13 septembre 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve la convention tripartite relative à l'attribution de subvention du Conseil Général des Hautes
Alpes pour les opérations d'assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes du
Briançonnais;
- Autorise Monsieur le Président à signer cette convention

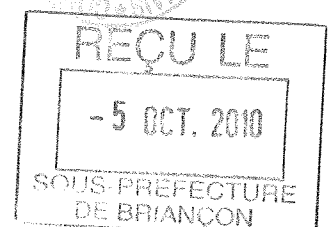
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 04 OCT. 2010

Date affichage : 06 OCT. 2010

Délibération 2010-113

Briançon - Cervières - La Grave - Le Monétier les Bains - Montgenèvre - Névache

Puy Saint André - Saint Chaffrey - La Salle les Alpes - Val des Prés - Villar d'Arène - Villard Saint Pancrace